



Mairie de Réotier

05600 REOTIER

☎ : 04.92.45.32.00

📠 : 04.92.45.12.04

✉ : mairie@reotier.fr

Réunion du Conseil Municipal

Du 24 novembre 2023

À 19 h 00

Présents : Marcel CANNAT, Michel MOURONT, Antoine GRAZIANO, Michel COLLOMB, Marc CASTELLACCI, Dominique COLLOMB, Hervé CASTILLO, Damien GANDELLI.

CASTILLO Hervé a donné procuration à Marcel CANNAT

Excusés : Michel COLLOMB – Joël GAUTHIER

Secrétaire de séance : *MOURONT Michel*

L'ordre du jour :

1°) Zone accélération des Energies Renouvelables :

- Recensement des zones
- Concertation

2°) Délibération n° 2023-045 : Reversement TCCFE

3°) Délibération n° 2023-046 : Admission en non-valeur

4°) Délibération n° 2023-047 : Décision modification Budget général – Budget eau

5°) Délibération n° 2023-048 : Participation de la Commune – abonnement fibre

6°) Délibération n° 2023-049 : Tarif redevance eau 2024 – 2025

7°) Délibération n° 2023-050 : Tarif location salle polyvalente

8°) Délibération n° 2023-051 : Protection fonctionnelle des élus

9°) Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 05

Le Compte rendu de la séance du 10 octobre 2023 est adopté à l'unanimité

1°) Zone accélération des Energies Renouvelables : Monsieur le Maire présente la démarche entreprise par la Commune dans le cadre fixé par la Préfecture. A savoir : **le contexte de la loi – la situation énergétique – les zones d'accélération – les propositions de la Commune et les principes de la loi – le planning prévisionnel et les modalités de concertation de la population.**

N°	Intitulé de la Délibération	Vote
2023-045	Reversement de la TCCFE	Approuvée à l'unanimité 9 votants : 9 pour
2023-046	Admission en non-valeur	Approuvée à l'unanimité 9 votants : 9 pour

2023-047	Décision modification Budget général – Budget eau	Approuvée à l'unanimité 9 votants : 9 pour
2023-048	Participation de la Commune – abonnement fibre	Approuvée à l'unanimité 9 votants : 9 pour
2023-049	Tarif redevance eau 2024 – 2025	Approuvée à l'unanimité 9 votants : 9 pour
2023-050	Tarif location salle polyvalente	Approuvée à l'unanimité 9 votants : 9 pour
2023-051	Protection fonctionnelle des élus	Approuvée à l'unanimité 9 votants : 9 pour

- Questions diverses :

* Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

* Le rallye de Monte Carlo fera deux passages sur la Commune le 26 janvier 2024. Une réunion d'information sera organisée le 18 décembre 2023 à 18 h 00.

* Le tour de France passera à Réotier le 19 juillet 2024.

* Monsieur le Maire félicite les associations pour leur dynamisme.

* Monsieur le Maire explique les raisons pour lesquelles il n'a pas participé au Congrès des Maires.

* Monsieur le Maire indique que le recrutement de la remplaçante de la secrétaire de mairie s'avère difficile : aucun candidat ne peut être retenu à ce jour. Donc, Marie va poursuivre sa fonction jusqu'au 1^{er} avril afin de terminer le tuilage de Béatrice.

* Monsieur le Maire informe que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée le 22 décembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 00